

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 1^{er} février 1984

La séance est ouverte à 14 heures.

• (1405)

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

L'AGRICULTURE

LE PLAN DE STABILISATION CONCERNANT LE GRAIN DE L'OUEST

M. Arnold Malone (Crowfoot): Monsieur le Président, le plan de stabilisation concernant le grain de l'Ouest est louable en théorie, mais mauvais dans la pratique. Je fais appel au ministre de l'Agriculture, au nom de milliers d'agriculteurs des Prairies, afin qu'il apporte sans tarder des modifications à la loi de façon que le plan tienne compte de l'inflation et des coûts de production. Voilà maintenant plus de quatre ans que nous n'avons pas reçu de versement. La somme de près de un milliard de dollars qui a été perçue ne sert actuellement pas les intérêts des investisseurs.

Étant donné les exportations record de céréales au cours des quatre dernières années, aucun versement n'a été accordé, même si les coûts de production ont atteint des sommets sans précédent et les prix ont à peine augmenté. Je demande au gouvernement de présenter des amendements dans les plus brefs délais de façon à tenir compte de l'inflation, de l'accroissement soutenu des volumes de production et à donner aux producteurs une certaine latitude quant à leur participation au plan.

Si le ministre est d'avis que le calendrier législatif est trop chargé pour qu'on y ajoute ces amendements, je l'exhorter alors à consulter tous les partis sur la question avant que cette forme d'aide n'inspire plus aucune confiance.

En 1978, les coûts d'exploitation pour les agriculteurs de la province de l'Alberta totalisaient 1.7 milliard de dollars. Cinq ans, plus tard, en 1983, leurs frais d'exploitation étaient passés à 3.2 milliards. Et le revenu agricole net n'a pas augmenté depuis 1981. Il importe d'agir au plus tôt, car cela s'impose, de toute évidence.

* * *

LE REVENU NATIONAL

L'IMAGE DU CONTRIBUABLE REFLÉTÉE PAR LE FILM DU MINISTÈRE

M. Jack Burghardt (secrétaire parlementaire du ministre des Communications): Monsieur le Président, tous les Canadiens savent que Revenu Canada est chargé de percevoir les impôts, tâche ingrate et souvent difficile. Toutefois, les méthodes actuelles du ministère du Revenu national sont remises en question, le dernier exemple étant le film de douze minutes

intitulé «Excuse me, but there's a computer asking for you» et réalisé par l'Office national du film. Ayant vu ce film, je suis profondément inquiet de l'image qu'il reflète du contribuable canadien et de Revenu Canada. De toute évidence, certains abusent du régime fiscal, mais c'est l'exception qu'on ne doit pas faire passer pour le contribuable canadien ordinaire.

En outre, on laisse entendre que Revenu Canada s'intéresse surtout aux salariés à revenus modestes et moyens qui fraudent le fisc, mais il n'est question nulle part dans le film ni des sociétés ni des gros revenus. A cause de l'impression qu'il crée, ce film risque d'effrayer les contribuables ordinaires, et j'exhorter le ministre du Revenu national à le retirer immédiatement.

Des voix: Bravo!

M. Nielsen: Ce n'est pas ce que le ministre a dit.

* * *

L'ÉDUCATION

LA RECHERCHE AGRICOLE DANS LES UNIVERSITÉS—LE MANQUE DE COLLABORATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE

M. Stan Schellenberger (Wetaskiwin): Monsieur le Président, l'absence de coordination et de collaboration fédérales-provinciales dans les domaines d'intérêt mutuel peut entraîner des chevauchements dont on peut se passer. La chose se produit dans le cas des dépenses consacrées aux universités. L'insuffisance du financement, sa mauvaise répartition et l'absence de toute harmonisation entre les projets fédéraux et provinciaux de recherche ont une incidence regrettable notamment sur les moyens de recherche. La valeur de la recherche est incontestable. Des études canadiennes ont prouvé que chaque dollar consacré à la recherche agricole donne un taux de rendement d'environ 40 p. 100 la première année pour le blé, de 50 p. 100 pour l'orge de maltage et 100 p. 100 pour le colza de l'Ouest.

Le gouvernement fédéral a consacré 147 millions de dollars à la recherche agricole l'an dernier, mais seulement 14.3 millions pour soutenir la recherche agricole dans nos universités. Cette contribution fédérale devrait être majorée non seulement pour le financement de la recherche, mais aussi pour le renouvellement du matériel. Les budgets universitaires sont insuffisants pour maintenir le matériel et les installations et former nos futurs scientifiques mais, en même temps, notre ministère fédéral finance de nouvelles installations et l'achat de matériel pour ses propres centres de recherche. Il faut se demander pourquoi on ne pourrait pas coordonner davantage le financement de la recherche agricole et respecter les deux priorités. Les installations pourraient aussi être utilisées en commun si les centres de recherche de l'État étaient aménagés sur le campus des universités chaque fois que la chose est possible.